

La pénalité de transition : Le chômage chez les immigrants récents au Canada

Commentaire du CSPC

**Clarence Lochhead
Centre syndical et patronal du Canada**



Centre syndical et
patronal du Canada

La pénalité de transition : Le chômage chez les immigrants récents au Canada

Commentaire du CSPC

Cette année, plus de 200 000 nouveaux immigrants viendront s'établir au pays. Ils proviennent de diverses nations et apportent avec eux un riche éventail de cultures, de langues et de traditions. Ils viennent chez nous pour diverses raisons, mais tous souhaitent créer une meilleure vie pour eux-mêmes et leurs familles, et contribuer à la prospérité de leur nouvelle patrie, le Canada.

Les immigrants arrivent avec des attentes élevées. Ils ont entendu parler en bien de notre pays. Le Canada est réputé pour être l'un des pays les plus développés au monde, tant par sa capacité de créer de la richesse que par les services qu'il offre et ses traditions de compassion et d'équité. D'ailleurs, l'OCDE place sans cesse le Canada, ses provinces et ses villes parmi les endroits de la planète où la qualité de la vie est la plus élevée.

À leur arrivée au Canada, les immigrants passent par une «période de transition», une période pendant laquelle ils doivent devenir autosuffisants dans la structure sociale. Ils doivent se trouver un toit, apprendre à connaître et à observer de nouvelles lois et de nouveaux règlements et surtout trouver un emploi rémunérateur. Ce sont-là quelques-uns des nombreux facteurs qui définissent une transition réussie.

Il y a cependant des signes troublants que la période de transition devient plus longue et pourrait peut-être même être qualifiée de «pénalité de transition». La semaine dernière, Statistique Canada a publié un nouveau rapport¹ fondé sur les données du recensement qui montre que le taux de pauvreté chez les immigrants récents – ceux qui sont au Canada depuis cinq ans ou moins – a nettement augmenté depuis 1980 (de 24,6 % en 1980 à 35,8 % en 2000). Un taux de pauvreté plus élevé est évident pour les nouveaux arrivants de tous les groupes d'âge, les niveaux de scolarité, les langues et les types de famille. Ce que révèlent ces statistiques à la hausse sur la pauvreté, c'est que la transition devient plus difficile pour les nouveaux arrivants.

L'une des causes de la pauvreté accrue chez les immigrants est qu'ils ont plus de mal à trouver un emploi. À preuve, le graphique 1, qui montre comment les taux de chômage chez les immigrants récents diffèrent de ceux observés il y a deux décennies. Les données sont tirées des recensements de 1981 et de 2001.

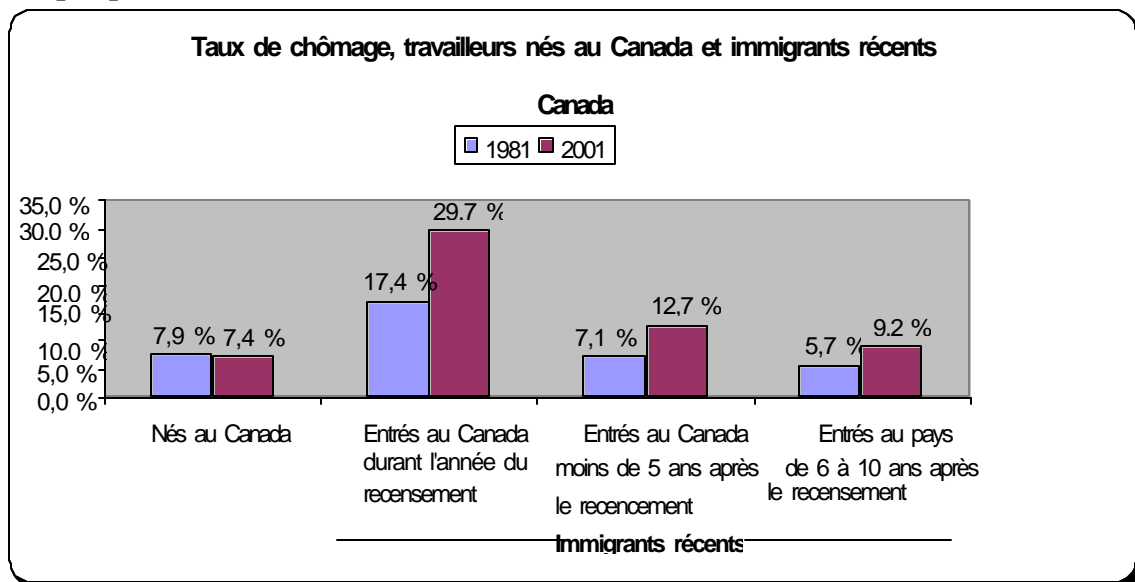
En règle générale, les nouveaux immigrants au Canada ont des taux de chômage très élevés. C'est logique, puisqu'ils commencent à peine à se chercher du travail. Plus ils sont établis depuis longtemps, plus le taux de chômage diminue. Il finit d'ailleurs par correspondre à celui des travailleurs nés au Canada..

¹ *Le Quotidien*, jeudi 19 juin 2003. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030619/q030619a.htm>

Il y a 20 ans, le taux de chômage chez les immigrants arrivés au Canada pendant l'année du recensement de 1981² était de 17,4 %, soit beaucoup plus élevé que celui des travailleurs nés au Canada (7,9 %). Mais cinq ans plus tard, il était descendu juste *au-dessous* de celui des travailleurs nés au Canada (7,1 %). Vingt ans plus tard, la situation semble avoir beaucoup empiré.

Le recensement de 2001 révèle que les immigrants qui sont au Canada depuis moins de cinq mois ont un taux de chômage d'environ 30 %. Ce qui est plus troublant, c'est qu'après cinq ans, le taux de chômage chez les immigrants est encore *nettement plus élevé* que chez les travailleurs nés au Canada (12,7 % comparativement à 7,4 %). D'ailleurs, il faut maintenant être établi au Canada depuis plus de dix ans avant que le taux de chômage observé chez les immigrants ne descende sous celui des travailleurs nés au Canada.

Graphique 1



Pourquoi devrions-nous nous inquiéter en constatant que la durée et la gravité de la « pénalité de transition » – taux de chômage plus élevés accompagnés d'une période plus longue avant d'atteindre le point de comparaison établi par les travailleurs nés au Canada – se sont accrues?

En plus des problèmes d'équité, de santé et de bien-être, ou de cohésion sociale, tous les Canadiens devraient se soucier d'un accroissement de la pénalité de transition parce qu'elle représente une sous-utilisation importante et croissante de la main-d'œuvre et des compétences, particulièrement inquiétante dans le contexte des préoccupations grandissantes au sujet des pénuries de compétences.

² Parce que le recensement est effectué en mai, ce groupe d'immigrants était au Canada depuis moins de cinq mois.

La population active du Canada grandit plus lentement et elle vieillit. L'arrivée de la génération du « baby-boom » à la fin de la quarantaine et dans la cinquantaine, conjuguée à une diminution de jeunes arrivants sur le marché du travail, fait que les travailleurs canadiens de 45 ans ou plus ont représenté une proportion grandissante de la population active dans les années 1990. En 1990, ce groupe représentait environ 26 % de la population active, mais en 2002, sa part était montée à 34 %³. Dans ce contexte démographique, l'immigration constitue déjà le plus important facteur de la croissance de la population active canadienne et, dans les années qui viennent, elle devrait expliquer toute la croissance de la population active⁴.

La possibilité d'un rapide départ à la retraite d'un grand nombre de travailleurs au cours de la prochaine décennie a soulevé dans de nombreux milieux des craintes au sujet des pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre, en particulier chez les travailleurs qualifiés et les professionnels agréés. Les associations et conseils sectoriels, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la construction, des transports et de la fabrication, examinent actuellement la question des pénuries de compétences et élaborent des stratégies pour pouvoir répondre aux besoins en ressources humaines. De fait, les enquêtes du Centre syndical et patronal du Canada révèlent une forte hausse des préoccupations relatives à la pénurie de compétences dans l'ensemble de l'économie⁵.

Une pénalité de transition accrue pour les immigrants va tout à fait à l'encontre d'un des objectifs fondamentaux de notre politique nationale d'immigration, qui consiste à chercher des compétences dans le monde entier et à les exploiter le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Peu de pays ont autant d'expérience et aussi bien réussi que le Canada à attirer et intégrer des immigrants dans leur économie. Nous savons que les politiques publiques peuvent contribuer à une intégration encore mieux réussie, notamment par les moyens suivants :

- Aider les immigrants à trouver et à obtenir les renseignements pertinents sur les normes et les exigences professionnelles selon les divers emplois au Canada, avant et après leur arrivée au pays;
- Aider les immigrants, les employeurs et les établissements d'enseignement à évaluer les compétences professionnelles;
- Faciliter la reconnaissance des titres de compétence étrangers, qui permet aux immigrants d'utiliser leurs compétences au maximum;
- Diriger et coordonner les programmes de mise à niveau ou de formation complémentaire;
- Informer les employeurs sur les outils et processus disponibles pour les aider à embaucher et former des travailleurs formés à l'étranger;
- Appuyer l'intégration des travailleurs immigrants dans l'environnement et la culture des milieux de travail canadiens par des programmes comme le mentorat.

³ Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2002*. Cédérom. 71F0004XCB au catalogue.

⁴ Voir Guide du CSPC : Compétences et pénuries de compétences, offert sur le site du CSPC.

⁵ *Points de vue 2002 : Compétences et pénuries de compétences*. À télécharger à partir du site du CSPC.

Il n'est pas nécessaire de partir de zéro pour développer ces ressources importantes. D'un océan à l'autre, les gouvernements, les municipalités, les organismes d'aide, les syndicats et les entreprises ont déjà lancé des initiatives novatrices et fructueuses. Malheureusement, il n'y a pas de réseaux en place pour tirer des leçons ou faire connaître les résultats positifs. Nous devons faciliter les partenariats et les alliances qui feront une utilisation efficace des institutions, des compétences et de l'expérience existantes.

Il y a deux semaines, le Centre syndical et patronal du Canada a tenu sa 62^e réunion du conseil d'administration. Au cours du Forum du conseil, on a présenté aux administrateurs les premiers résultats du projet du CSPC sur les travailleurs formés à l'étranger. En collaboration avec Centraide Ottawa et World Skills (un organisme municipal sans but lucratif d'aide aux immigrants), le projet élabore un modèle communautaire afin de faciliter l'intégration dans la population active de travailleurs qualifiés de certaines professions, notamment les infirmiers, les enseignants et briqueteurs-maçons. Les administrateurs ont entendu comment le projet a réuni des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de l'Ontario, de la ville d'Ottawa, des associations professionnelles, du conseil de planification sociale et d'autres organismes, afin d'examiner les stratégies nécessaires pour chaque groupe professionnel. Le projet a également été reconnu officiellement comme élément du processus de planification de la ville. C'est un projet novateur très prometteur. Mais c'est loin d'être le seul.

Les administrateurs du CSPC, qui comprennent des représentants du patronat, des syndicats, des collèges et des universités, ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux, ont exprimé leur intérêt pour cette question et cité d'autres exemples de pratiques et de démarches novatrices en cours ailleurs au pays. Ils ont reconnu l'importance cruciale d'échanger des renseignements sur ces pratiques exemplaires⁶ et de mobiliser concrètement le savoir afin qu'il pousse à l'action et au changement. À leur avis, ces efforts contribueront grandement à résoudre divers problèmes liés au développement des compétences et à l'apprentissage, notamment l'utilisation des compétences des immigrants.

Clarence Lochhead est chercheur principal au Centre syndical et patronal du Canada.

Veillez visiter le site du CSPC à www.cspc.ca pour de plus amples renseignements sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail, y compris des données provinciales sur la pénalité de transition et d'autres précisions sur le projet du CSPC et de Centraide sur les travailleurs formés à l'étranger.

⁶ Voir le lien vers les [Pratiques exemplaires](#) sur le site du CSPC.